



## Pour une union sacrée autour du très haut débit

**L**e gouvernement va prochainement prendre des décisions stratégiques pour l'avenir du très haut débit en France.

Le numérique joue un rôle majeur et croissant dans les économies modernes. La qualité, les débits, la disponibilité territoriale, le foisonnement de services innovants dans les réseaux numériques sont l'une des sources essentielles de nouveaux emplois dans le secteur marchand, depuis vingt ans et pour encore au moins une génération. En Asie, au Canada, aux États-Unis, en Grande-Bretagne ou en Scandinavie, l'apport de l'économie numérique à la croissance est déjà bien supérieur à ce qu'il est en France.

Une révolution se prépare donc avec le remplacement du réseau de boucle locale en cuivre (celui du téléphone traditionnel) par un nouveau réseau en fibre

optique capable de transporter des débits quasiment illimités pour une multitude d'usages. Vecteurs de progrès et de réduction des inégalités, ces nouvelles technologies auront un effet direct sur la croissance et la position de notre pays dans la compéti-

tion mondiale pour les prochaines décennies si nous maîtrisons rapidement et intelligemment la mise en place de ce nouveau réseau.

Les zones les plus denses bénéficient déjà des premiers déploiements des opérateurs privés et de France Télécom. Vivendi, via

SFR, aura déjà investi 300 millions d'euros fin 2009 dans son nouveau réseau en fibre optique, qui desservira 1,5 million de foyers.

**S**i les opérateurs peuvent couvrir seuls les zones les plus denses, qu'en sera-t-il de la couverture de l'ensemble du territoire jusqu'à l'abonné final ? Il s'agit d'un investissement total dont le montant évalué est compris entre 30 et 40 milliards d'euros, avec un coût croissant lorsque la densité de l'habitat diminue. Comment optimiser le déploiement harmonieux et cohérent d'un réseau d'une telle ampleur ? Comment faire pour que tous les foyers français bénéficient demain d'un raccordement à très haut débit et de meilleures offres de services ?

Vivendi affirme sa volonté de participer à un projet national de réseau en fibre optique couvrant progressivement tout le territoire dès lors qu'il serait partagé entre tous les opérateurs, acteurs du marché, et l'État. Une telle union permettrait de créer les conditions optimales d'un déploiement graduel.

Le défi économique est difficile, et la nécessité d'aller vite impérieuse. Nous pensons qu'une solution s'impose, celle d'une structure mutualisée qui associera dans l'actionnariat et dans la gestion tous les acteurs et l'État, et qui prendra des décisions de déploiement dans l'intérêt général. Absente des zones très denses, que chaque opérateur pourra couvrir avec son propre réseau, la structure commune sera responsable des déploiements dans la partie terminale du réseau, la « boucle » qui va sur un rayon de quelques centaines de mètres desservir

quelques centaines ou quelques milliers de logements. Cette solution préservera la concurrence par les infrastructures puisqu'il reviendra à chaque opérateur de connecter son propre réseau à cette boucle terminale.

Les coûts de déploiement de ces réseaux desservant donc une vingtaine de millions de logements en dehors des zones très denses sont considérables. Leur financement sera partagé entre les opérateurs et l'État, qui aurait là une opportunité remarquable d'utiliser les ressources du Grand Emprunt dans un projet d'investissement technologique, industriel et sociétal de long terme et rentable. Pour les zones les moins denses, qui risquent d'attendre encore de nombreuses années, l'association des collectivités locales concernées permettrait de gagner du temps. De tels schémas existent déjà dans certains départements.

Le succès d'un tel projet, essentiel à l'aménagement numérique du territoire et à la compétitivité de notre pays, nécessite l'adhésion de tous, y compris de l'opérateur historique, qui a conservé une position très forte sur les marchés de l'Internet. De sa participation et des décisions de son actionnaire dépend aujourd'hui la place de la France dans l'économie numérique de demain. Nous avons, juste devant nous, une opportunité de croissance économique et de création d'emplois qualifiés à même de concilier intérêts privés et publics, de permettre une saine concurrence et de contribuer à un aménagement harmonieux du territoire. Cette occasion ne se répétera pas. Ne la manquons pas.



**Jean-Bernard Lévy**

Pour le président du directoire de Vivendi, le financement de la couverture de l'ensemble du territoire en fibre optique doit être partagé entre les opérateurs et l'État.

« En Asie, au Canada, aux États-Unis, en Grande-Bretagne ou en Scandinavie, l'apport de l'économie numérique à la croissance est déjà bien supérieur à ce qu'il est en France »